



Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Janvier 2015 - N°55

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p 2-3
- Vie municipale p 4-17
- Culture p 18-21
- Vie associative p 22-24
- Etat civil p 25
- Tribune de l'opposition p 26
- Un peu de breton p 27
- agenda p 28



Le mot du Maire



Bonne année 2015

C'est non sans une certaine émotion que je vous présente les vœux de la municipalité pour l'année 2015.

C'est donc au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, que je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de

bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Le *Plan Local d'Urbanisme*, voté en mai, engagera notre commune et fixera une ligne directrice dans les domaines de la construction, du commerce, de l'artisanat et de l'industrie pour les dix ans à venir.

Il est synonyme de qualité de vie à Pluvigner avec la mise en œuvre d'objectifs économiques et de développement durable. Je pense notamment à l'ouverture de la zone artisanale de Bréventec et à la préservation des espaces naturels, à la création et au renforcement de liaisons douces...



Pour garder cette ligne directrice d'aide à l'installation d'entreprises et à la construction individuelle, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de **baïsser le taux de la taxe d'aménagement** de 5 à 3,5 %.

Des mesures complémentaires ont également été mises en place comme l'**exonération de la taxe d'aménagement** à hauteur de 50% pour les logements aidés et les locaux à usages artisanaux et industriels, mais aussi l'exonération totale de la taxe d'aménagement pour les commerces de détails inférieurs à 400 m² ainsi que les abris de jardins.



Outre ce dossier important de début de mandat, les adjoints se sont également beaucoup investis dans les dossiers étudiés dans les différentes commissions qu'ils président. Vous pourrez prendre connaissance des travaux des commissions, des réalisations et des projets pour 2015 et les années à venir dans les pages suivantes.

Je tiens donc à les remercier publiquement pour l'investissement et l'implication dont ils témoignent dans l'intérêt général des Pluvignaises et des Pluvignois. Ma reconnaissance va également à l'ensemble du personnel chargé de mettre tout cela en œuvre.

En ce qui concerne les *principaux projets à venir* et en particulier pour cette nouvelle année, notons que la **construction d'une salle multi-activité à Bieuzy-Lanvaux** et celle de l'**école maternelle Joseph ROLLO** seront rapidement mises à l'ordre du jour de la commission des travaux puis validée en conseil municipal.



La future école maternelle Joseph ROLLO.

Pour la réalisation de ces différents projets, le Conseil municipal se réunira pour le **Débat d'Orientation Budgétaire 2015**.

Ce débat est un préalable obligatoire. Il nous permettra de fixer une ligne budgétaire directrice pour les 5 années à venir afin de faire face aux baisses généralisées des dotations de l'Etat.

Dans ce contexte d'incertitudes économiques résultant de la crise de 2008, une grande prudence est de mise car il devient de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales d'établir des prévisions d'investissement.

Mon principal regret est de ne pas avoir trouvé le temps nécessaire pour créer la Commission Concertation que nous vous avons promis durant la campagne. Ce sera chose faite dès le mois de février car nous avons besoin d'écouter et d'échanger avec le plus grand nombre d'entre vous.

La concertation par internet que nous avons mise en place pour les jeux du parc Saint Michel nous conforte dans cette idée. Elle fût un franc succès et témoigne de l'intérêt des Pluvignois à être associés aux décisions importantes de leur ville.



N'oublions pas de mentionner la mise en place de la Communauté de Communes qui est la nôtre, **AQTA**

Auray Quiberon Terre Atlantique.

Panorama d'AQTA
Communauté de communes



AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette structure est aujourd'hui importante voire capitale pour Pluvigner et toutes les autres communes au vu de la situation économique et l'état des finances nationales.

Nous y avons 4 représentants dont Aurélie RIO, vice-présidente à la valorisation énergétique et l'agenda 21 et adjointe à la communication de la ville de Pluvigner.

Nous devons y faire preuve de cohésion et de solidarité en mutualisant nos moyens au bénéfice de tous les habitants de notre magnifique communauté

de communes qui s'étend de l'île d'Hoëdic jusqu'à Camors et de Plumergat jusqu'à Etel.

Tous mes vœux de bonheur pour 2015

Le Maire



→ Le p'tit mot en breton



Stal :

étal, boutique...

Un mot qui, s'il a la même origine que le français étal, étalage a un sens plus large en breton où il désigne la boutique ou bien encore tout lieu où l'on déballe, où l'on expose. Les usages en sont nombreux dans notre français quotidien : "Quel stal il y a avec toi ici ! Range-moi ce stal-là !" (quel bazar, quel capharnaüm, quel désordre). "Viens manger à la maison. On ne fera pas de stal" (en toute simplicité, sans tralala, sans... étaler). "Quel stal avec celle-là !" (que d'histoires, de simagrées). "Ton vélo ? Mets-le dans le ti-stal" (dans le débarras, là où on met tout... ce qu'on ne range pas ailleurs). "Bon, je m'en vais. J'ai encore tout mon stal à faire" (mon ouvrage).

On signalera encore un sens un peu différent dans l'expression : "Attends ! je vais lui faire son stal, moi !" (je vais lui régler son compte).

DOSSIER FINANCES TRAVAUX



Nous voici à l'aube d'une nouvelle année, période traditionnelle d'échange de vœux, d'établissement de bilan, mais aussi d'expression de projets.

La mise en œuvre de gros travaux est directement liée aux capacités d'investissement de notre collectivité. Un dosage subtil d'autofinancement et de recours à l'emprunt doit être respecté afin de préserver l'équilibre financier. Les subventions issues de l'état ou des collectivités territoriales intermédiaires sont les bienvenues.

Bien que confronté à la crise économique, les capacités d'autofinancement de notre commune devraient nous permettre de poursuivre une démarche d'adaptation de nos locaux et structures diverses aux besoins de nos différents services et donc des Pluvignois.

→ Les gros travaux

Deux investissements, projetés sous la mandature de Guigner Le Henanff, sont opérationnels en ce début d'année ou le seront prochainement : le restaurant scolaire et l'orgue.

. Le restaurant scolaire

Ce bâtiment de 1800 m² de SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) participe à la structuration du Pôle Enfance.

Il est respectueux de l'environnement.

La qualité du bâti (ossature bois, bio brique, toiture terrasse végétalisée), la conception acoustique et la technique de chauffage (plancher chauffant associé à la géothermie de profondeur) prennent en compte les paramètres santé et énergie préconisés par les lois Grenelle 1-2.

Il abrite :

- ✓ une cuisine centrale d'une capacité de production de 1200 repas jour,
- ✓ une salle de restauration de 600 places,
- ✓ et différents locaux associés.

Coût de cet équipement :

Bâtiment.....	1 887 800 € HT
Équipement de cuisine.....	300 720 € HT
Meubles.....	51 540 € HT
TOTAL.....	2 240 060 € HT



Petits de maternelles et plus grands de primaire ont découvert leur nouvel espace de restauration le 5 janvier.



. L'orgue

L'installation de cette œuvre d'art, fabriquée en Alsace, a débuté en fin d'année 2014 à l'église Saint-Guigner. L'instrument sera accordé par son créateur Rémy Malher et émettra ses premières notes au printemps prochain. Nous vous rappelons que le don de Madame Rosnarho nous a permis de financer cet orgue.

DOSSIER FINANCES TRAVAUX

→ Projets à l'étude

• Ecole Maternelle Joseph Rollo

Ce bâtiment est souhaité par l'ensemble de la communauté éducative publique locale et les conseillers académiques départementaux.

La définition et la conduite de la construction de cet ouvrage ont été confiées au mois de septembre au cabinet d'architecture Vignault-Faure de Nantes. Les plans et les différents dossiers associés sont à ce jour formalisés. La demande du permis de construire a été transmise aux services compétents. La consultation des entreprises, susceptibles d'intervenir à la construction, sera lancée prochainement. La planification du chantier permet d'envisager la réception de l'ouvrage début 2017.

Ce nouvel élément du pôle enfance sera implanté au nord de la salle M.J. Le Borgne. L'aménagement d'un parking de surface significative et de voies d'accès sera conduit dans le cadre d'une opération associée.

✓ Surface de l'école : ~ 1 900 m²

✓ Composition :

- 8 classes
- 1 salle de motricité
- 3 salles de repos
- 1 ensemble de locaux administratifs

✓ Surface des espaces extérieurs : ~ 850 m² (préau, cour...)

✓ Estimation du projet : ~2 400 000 € HT.



DOSSIER FINANCES TRAVAUX



• Extension du cimetière

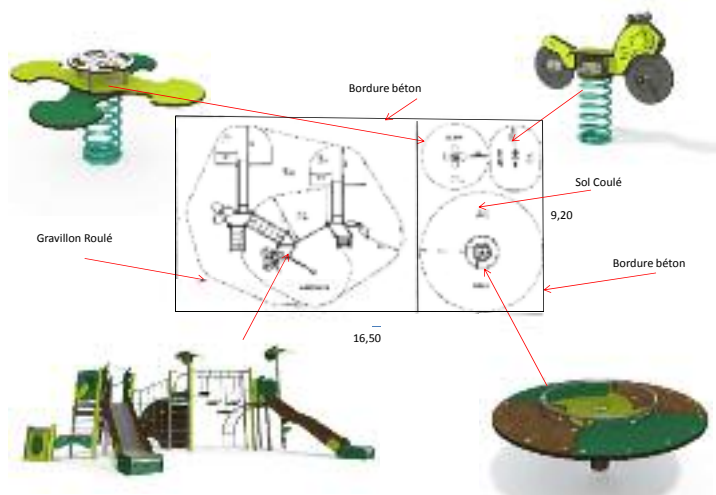
Une demande de renouvellement de l'enquête d'utilité publique relative à ce projet nous a conduits à le retarder. Il devrait être mis en œuvre au premier semestre 2015.

• Espace jeux de Saint-Michel

Cette aire de jeux de 60 m², clôturée et sécurisée, sera implantée sur l'angle sud-est de ce site, à proximité de la gare routière.

Elle sera équipée d'une structure complexe composée de 12 jeux et de 3 jeux individuels.

Cet équipement sera monté en fin d'hiver et donc opérationnel aux beaux jours.



• Aménagement d'une circulation douce le long de la rocade

Cette voie dessert une zone où l'urbanisation et le commerce se sont intensifiés. Nous devons y organiser la cohabitation des piétons, automobilistes, cyclistes...

Il nous paraît souhaitable de programmer cette opération en deux phases :

- une première tranche de travaux, du rond-point Saint-Michel à la route de Sainte-Anne serait mise en œuvre en 2015

- une seconde intervention serait réalisée de la route de Saint Anne au rond-point du Vorlen en 2016.

• Entretien annuel de la voirie communale

Chaque année nous reconduisons le programme d'entretien de la voirie communale.

Cet investissement annuel nous permet de maintenir notre réseau routier local de 240 km en bon état.

Coût annuel : ~ 150 000 € HT



• Fonctionnement

Les membres des services techniques consacrent la majorité de leurs efforts aux activités liées au fonctionnement de notre collectivité :

- ✓ *entretien des locaux divers, des espaces verts, espaces sportifs...*
- ✓ *interventions ponctuelles, engendrées par vos nombreuses demandes (busage, signalisation...)*
- ✓ *pose et dépose des illuminations de fin d'année*
- ✓ *entretien de la voirie et des rues de nos espaces agglomérés...*

• Salle polyvalente de Bieuzy

Nous souhaitons soutenir le dynamisme des acteurs de l'agglomération et permettre à tous d'organiser leurs activités sur le site, dans le cadre d'un bâtiment adapté à leurs besoins. Les faisabilités financières et techniques de ce projet seront étudiées au premier trimestre 2015. La construction de l'ouvrage sera planifiée à ce stade de la réflexion .

Au nom de l'ensemble des membres des commissions finances et travaux, j'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Bernard Bodic,
Premier Adjoint

→ Sport, jeunesse, vie associative



Après 9 mois d'exercice dans ma fonction d'adjoint, j'ai pu me rendre compte de l'investissement humain nécessaire pour mener à bien tous les projets de la commune.

Voici un rapide tour d'horizon concernant le sport, la jeunesse et le monde associatif de Pluvigner.

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation depuis le début du mandat :

- Site du Goh Lanno :
 - modification des accès au site pour plus de sécurité
 - reprise de tous les traçages de la salle verte
 - aménagement du parking principal
 - réfection de la mezzanine de la salle verte
 - modification de l'accès à la salle de danse
 - création d'une ouverture pour un accès direct sous les gradins de la salle bleue à partir du hall.
- Mise aux normes du terrain synthétique ainsi que des vestiaires.
- Mise en place de règlements intérieurs pour l'utilisation, par les associations pluvignoises, de toutes les infrastructures municipales.

Et bientôt :

- Durant l'année 2015, un Conseil Municipal des enfants sera mis en place.
- Nous mènerons également une réflexion sur la création ou l'aménagement d'un "Skate Park" en collaboration avec AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique).
- Nous étudierons la mise aux normes de la salle verte pour accueillir les compétitions de Roller Hockey en collaboration avec l'association "Roller Cop's" de Pluvigner.
- Nous aurons aussi à établir un budget prévisionnel pour les 5 ans à venir en y incluant le projet des tribunes du terrain d'honneur.

Enfin, nous continuerons à accompagner toutes les associations pluvignoises qui, par leur présence sur la commune, nous aident grandement dans nos fonctions. Celles-ci permettent d'animer et de créer du lien et un tissu social très important.

Je tiens à remercier la commission ainsi que toutes les associations qui m'ont assisté dans ma tâche et souhaite à tous mes meilleurs vœux pour 2015.

Jean-Pierre GAUTER
Adjoint au sport, à la jeunesse
et à la vie associative

→ Commerce et artisanat



Après différentes réalisations en 2014 comme le lancement du fleurissement intérieur de la mairie, de nouveaux objectifs nous tiennent à coeur pour 2015 dans les domaines du commerce et de l'artisanat.

Projets pour 2015 :

- Développer la zone du Talhouët pour promouvoir l'artisanat, l'emploi et le rayonnement économique de la commune.
- Embellir le bourg par de nouveaux agencements fleuris
- Favoriser l'accès aux parkings, améliorer le fléchage des commerces et garder le dynamisme commercial au centre bourg, de la rocade et de la route d'Auray
- Continuer d'être à l'écoute des commerçants et artisans et de leurs idées, les encourager dans leurs initiatives.

Bruno RICHARD
Adjoint au commerce et à l'artisanat

URBANISME - ENVIRONNEMENT



• Commission d'urbanisme - Environnement

Sous la présidence de Monsieur Le Maire de Pluvigner, la commission d'urbanisme – environnement se réunit tous les 15 jours pour l'examen des dossiers :

- Certificats d'urbanisme (A et B)
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Droit de préemption urbain (D.I.A) et droit de préemption rural
- Projet en rapport à l'environnement agricole, espaces boisés.

Vous avez un projet, n'hésitez pas à vous renseigner au bureau d'urbanisme ou lors des permanences des élus pour examiner la faisabilité de votre projet afin d'éviter par la suite des retards dus au manque de pièces justificatives.



• Plan local d'urbanisme de Pluvigner

La commission, composée de 12 membres (dont le Maire), poursuit avec intensité le travail d'élaboration (28 réunions depuis le printemps). Les extensions d'urbanisation sont en grande partie validées, un certain nombre d'études complémentaires reste à faire (eaux usées, eaux pluviales).

Nous sommes conscients de l'urgence de finaliser ce PLU, en particulier pour la possibilité d'ouverture de la zone d'activités de Bréventec et l'accueil de nouveaux habitants par l'ouverture de nouvelles zones d'habitat.

Nous serons vigilants à tenir notre objectif de calendrier.

Pour toutes questions en rapport avec le PLU, l'urbanisme, l'environnement ou l'agriculture, nous nous tenons à votre disposition le samedi matin de 11h à 12h ou sur rendez-vous.

Michel LE FUR, Adjoint à l'urbanisme, l'environnement et l'agriculture
Maurice LE BAYON, Conseiller délégué aux affaires foncières

→ La Maison du Logement, un service intercommunal à l'écoute de la population

La Maison du Logement s'adresse aux loueurs et aux bailleurs, à ceux qui veulent acquérir un bien ou faire construire, notamment ceux qui accèdent pour la première fois à la propriété.

L'équipe de la Maison du Logement d'AQTA appuyée par ses partenaires extérieurs (CAUE, ADIL, CAF, ...) se tient à votre entière disposition pour vous apporter des conseils pratiques, neutres et gratuits en termes :

- d'économies d'énergie,
- d'adaptation de votre logement en lien avec des questions de mobilité,
- d'amélioration d'un logement locatif.

A votre demande les conseillers peuvent étudier votre projet, réaliser une visite à domicile et monter votre demande d'aides financières. N'hésitez pas, c'est un service totalement gratuit !



Pour connaître votre éligibilité aux subventions et recevoir des informations et conseils pertinents en amont de vos projets n'hésitez pas à contacter la Maison du Logement d'AQTA :

- ☎ : 02 97 29 06 54
- ✉ : maisondulogement@cc-aqta.com
- Informations complémentaires et rendez-vous : Lundi, mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 14h-17h, Mardi et jeudi : 10h-12h30

ATTENTION :

- Il est important de se renseigner et de ne pas débiter les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs sollicités.

- Il est tout aussi important de consulter les techniciens avant de déposer votre projet de construction ou d'aménagement en mairie, de sorte que celui-ci corresponde à la réglementation en vigueur.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

→ Plan Local d'Urbanisme : la phase réglementaire

• L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance toujours à grands pas

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document central du PLU, qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune et constitue l'étape préalable à la phase réglementaire du PLU (règlement écrit et graphique), vous a été présenté en détail le 3 octobre dernier.

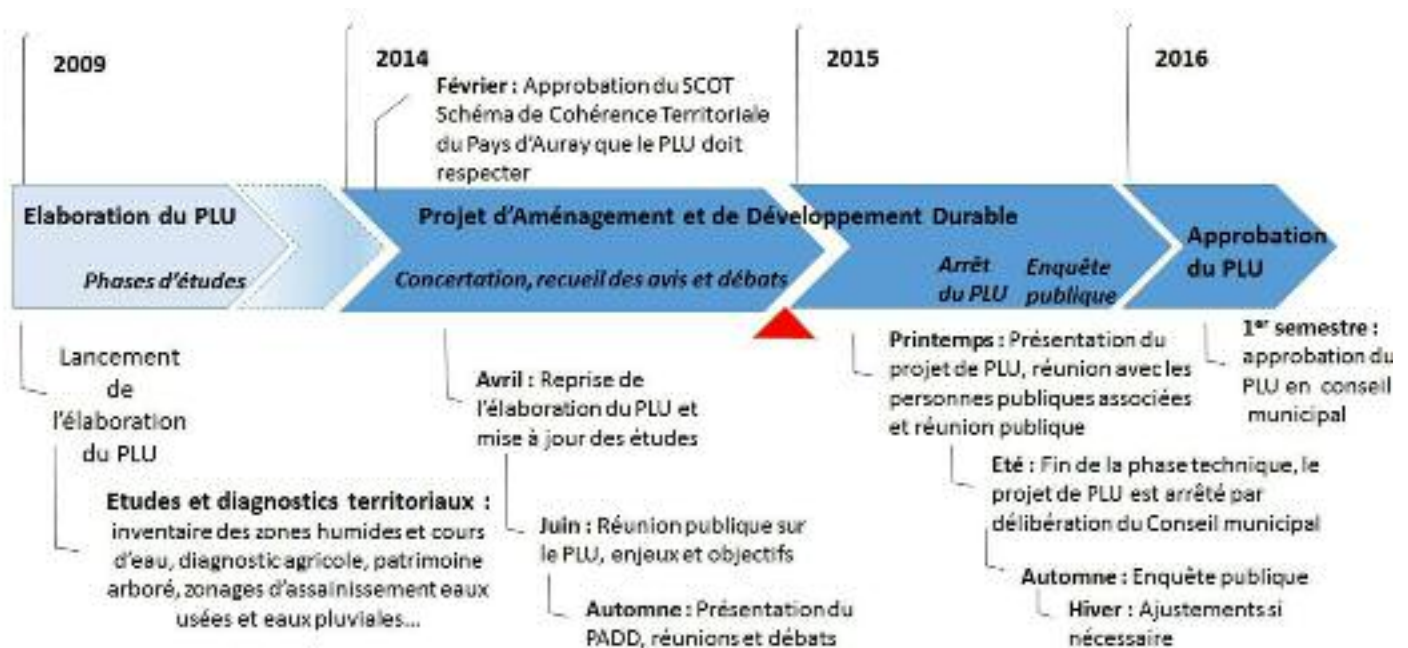
Ce document est essentiel au PLU car il présente les choix des élus face à

l'aménagement, au développement et à la protection du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Il affiche la politique du projet de territoire et est le fruit d'un travail de concertation entre les élus et les partenaires du projet de PLU. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune de Pluvigner (www.pluvigner.fr) dans sa version débattue au Conseil Municipal du 23 octobre 2014.



→ Le Plan Local d'Urbanisme de 2009 à 2016 :



• L'élaboration du cadre réglementaire

Après avoir défini le PADD et tracé les contours des zones agglomérées de Pluvigner, la commission PLU travaille désormais sur les extensions d'urbanisation, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement écrit et le règlement graphique (le zonage).

Une démarche de consultation et d'information des propriétaires concernés par ces extensions a eu lieu entre octobre et décembre et se poursuivra jusqu'à la présentation définitive de ce travail à la population (probablement au printemps prochain).

Les différents documents présentés lors des réunions publiques sont consultables en mairie aux heures d'ouverture. Vous pouvez également retrouver ces éléments sur le site de la mairie www.pluvigner.fr

→ Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30

→ Le chargé d'études PLU reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis de 9h à 12h.

→ Contactez les élus : Michel LE FUR et Maurice LE BAYON reçoivent les pétitionnaires le mercredi et le samedi de 11 à 12h en mairie.

Il est cependant possible de prendre rendez-vous avec eux à d'autres créneaux horaires (pour cela, contactez l'accueil de la mairie ou le bureau de l'urbanisme).

URBANISME - ENVIRONNEMENT

→ **Taxe d'aménagement** : revue en profondeur et à la baisse

• Qu'est-ce que la TA ?

Depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement a progressivement remplacé l'ensemble des régimes de taxes et participations qui existaient en urbanisme et qui disparaîtront définitivement le 31 décembre de cette année.

Cette taxe se substitue notamment à la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) ainsi que la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR).

Elle est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui créent de la surface taxable ou changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe d'aménagement est recouvrée principalement pour le financement des équipements publics (réseaux, voiries) communaux dont vont bénéficier les futurs aménagements et constructions.



• Quels sont les changements ?

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le 6 novembre dernier la baisse du taux de la taxe d'aménagement. **Celui-ci passe de 5 à 3,5% à compter du 1^{er} janvier 2015.**

Plusieurs exonérations totales ont été décidées concernant :

- **Les logements avec prêt aidé** de l'Etat ne relevant pas des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) ou d'un Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ+) et leurs surfaces de stationnement ;
- **Les commerces de détail inférieurs à 400 m²** de surface de vente ;
- **Les surfaces de stationnement des immeubles** autres que maisons individuelles ;
- **Les abris de jardin soumis à déclaration préalable** (40 m² en zone urbaine, 20 m² en zone rurale).

En outre des exonérations partielles ont également été votées sur :

- 50 % de la surface excédant 100 m² pour les logements financés avec un PTZ+ ;
- 50% de la surface des locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes ;
- 50% de la surface des logements aidés et hébergements sociaux ne bénéficiant pas de l'exonération totale ainsi que leurs annexes et leurs emplacements de stationnement.

A noter

Pour tout renseignement sur la taxe d'aménagement vous pouvez consulter et télécharger la note de synthèse disponible sur le site internet de la mairie www.pluvigner.fr ou prendre contact avec le service urbanisme aux heures d'ouverture.



Service urbanisme

Place Saint Michel
56330 PLUVIGNER
Tél. 02 97 24.71.34
Fax : 02 97 24.92.44

URBANISME - ENVIRONNEMENT

→ Alerte aux frelons asiatiques

Le frelon asiatique a été introduit en France en 2004 et son aire d'extension n'a cessé d'augmenter, constituant une réelle menace pour les abeilles domestiques. C'est en 2011 que l'on a vu l'arrivée du frelon asiatique sur l'ensemble de la Bretagne. En 2013, 500 nids ont été découverts en Bretagne dont 235 sur le Morbihan. Fin 2014, pas moins de 1000 nids ont été comptabilisés.

→ Le frelon asiatique, quels risques ?

- Le frelon asiatique n'est pas plus agressif envers l'homme que le frelon commun lorsqu'il est solitaire. **Par contre, lors de l'approche du nid, les attaques peuvent être collectives et virulentes.** Le danger est réel dès lors que le nid est relativement bas (arbuste, haie, ...) et lors d'opérations de taillage ou de débroussaillage.
- **Les ruchers situés non loin des nids sont les principales victimes du frelon asiatique.** En effet, les abeilles représentent entre 50 et 80%, selon le type de milieu, de la part protéinée de son régime alimentaire. De plus, les attaques perturbent la ruche, stressent les abeilles et engendrent ainsi un affaiblissement de la colonie et une vulnérabilité plus grande aux maladies.

Par arrêté du 26 décembre 2012, l'Etat a classé le frelon asiatique dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique. La lutte est ainsi fortement conseillée (pas obligatoire) et il n'y a pas donc pas de financement de l'Etat.

→ La lutte

Il faut continuer à :

- Capturer les fondatrices au printemps et à l'automne par un piégeage à proximité des ruches par les apiculteurs,
- Détruire si possible les nids identifiés.

→ Si vous constatez la présence de nids de frelon asiatique, vous pouvez contacter la FDGDON (FEMODEC) au 02.97.63.09.09 ou la mairie de Pluvigner au 02.97.24.71.34 : ils vous aideront à organiser leur destruction.

→ Pour les nids sur les lieux publics avec danger avéré, le Maire a la possibilité de faire intervenir le SDIS.

→ Pour les nids sur les lieux privés, le propriétaire doit appeler une entreprise de désinsectisation. Sauf participation éventuelle de la commune, le coût de la destruction est à sa charge.

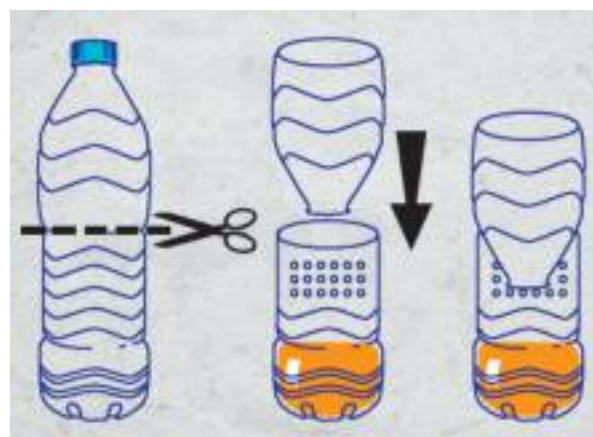
A partir de 2015 le Conseil Général pourra subventionner la destruction à hauteur de 50% avec un prix maximum suivant l'accessibilité du nid. La demande de destruction / subvention devra être faite sous le contrôle d'un référent communal qui sera nommé en ce début d'année 2015. Une campagne de piégeage pourra être mise en œuvre à partir de Février 2015. Celle-ci concernera en priorité les apiculteurs de la commune.

Nous sommes ouverts à toutes les suggestions sur ce sujet.

Michel LE FUR,
Adjoint à l'urbanisme, l'environnement et
l'agriculture



Le frelon asiatique est facilement reconnaissable à son aspect brun foncé. L'abdomen est brun, sauf son quatrième segment qui est jaune orangé. Le frelon européen lui a un corps taché de roux, de jaune et de noir et a l'abdomen jaune rayé de noir.



Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir. Au fond de la bouteille, versez de la bière et un peu de sirop de cassis. Vous pouvez disposer vos pièges de mi-février à fin avril. A partir de mai, retirez-les afin d'éviter de capturer des espèces autochtones non désirées (frelon européen, guêpe...)

→ Affaires scolaires

Pour bien commencer l'année 2015, le conseil municipal a eu l'honneur d'inviter à déjeuner vos enfants au restaurant scolaire le lundi 5 janvier.



• Voici quelques éléments concernant l'organisation du service restauration :

→ Les maternelles : Service à table

- Ecole Joseph Rollo : pause méridienne de 12h à 13h30 (repas de 12h à 13h10).
- Ecole Saint-Guigner : pause méridienne de 12h à 13h30 (repas de 12h25 à 13h15).

→ Les élémentaires : Self pour les

enfants du CP au CM2 (sauf CP bilingue St Guigner qui sont scolarisés sur le site de la maternelle).

- Ecole J. Rollo : pause méridienne de 12h à 13h45
 - Ecole St Guigner : pause méridienne de 12h à 13h30 Le dernier groupe d'enfants passera à table vers 13h05/13h10 pour un retour à l'école à 13h45.
- Les enfants seront au minimum 30 mns à table .

→ Le restaurant de Bienzy Lanvaux :

Afin de permettre un démarrage dans de bonnes conditions au restaurant scolaire , nous avons livré en liaison froide la première semaine de janvier 2015 .

→ Utilisation d'un logiciel pour les familles :

Dès Février, nous allons travailler avec un logiciel (NOE) qui va vous permettre de faire votre inscription au restaurant scolaire, à la garderie péri-scolaire via le portail famille de la page d'accueil du site de la commune (pluvigner.fr) ou sur papier si vous n'avez pas d'accès internet .

Votre enfant sera muni d'un badge avec cordon. Cette **carte magnétique** validera sa présence au restaurant (sauf pour les maternelles, intervention de l'animateur).

→ Règlement intérieur :

Avec tous ces changements , nous avons établi un nouveau règlement intérieur pour le restaurant scolaire , l'ALSH , la garderie péri-scolaire et les NAP **signé par les enfants et les parents** .

Associée au service jeunesse , je vous souhaite nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite pour l'année 2015.

Viviane LE GOUEFF,
Adjointe aux affaires scolaires

→ Opération "Sécurité transports scolaires"

L'action "Sécurité transports scolaires" organisé annuellement par la Mairie et le collège du Goh Lanno a eu lieu le vendredi 17 octobre dernier.

A la demande du service transports, les représentants de l'association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Adateep) sont intervenus pour cette opération auprès de 5 classes de 25 collégiens de 6^{ème}. Il s'agissait de leur apprendre un comportement responsable dans et à proximité d'un car afin de ne pas se mettre en danger.

"Au point d'arrêt, trop de blessés, trop de tués... Stop", tel est le thème retenu par l'association pour sa 28^{ème} campagne. Les accidents mortels ou graves n'arrivent que très rarement en circulation, on les trouve surtout au moment de la montée ou de la descente du véhicule au point d'arrêt.

Cette matinée a permis de prendre conscience des risques en particulier à la descente le soir : les élèves ne doivent jamais traverser ni devant, ni derrière un car mais attendre le départ de celui-ci pour avoir de la visibilité.



Pour conclure cette opération, plusieurs exercices d'évacuation du car mis à disposition par la société Le Divenah ont été enchaînés. Ceux-ci ont permis à tous les élèves d'apprendre à quitter le car rapidement et méthodiquement lors d'un évènement grave. Les résultats ont été satisfaisants, les évacuations se sont effectuées dans les temps, soit en 30 secondes.

→ Zoom sur 2 ateliers NAP (Nouvelles Activités Péricolaires)

→ Atelier découverte du patrimoine

Dans le cadre des N.A.P., l'association Pluvigner-Patrimoines s'est impliquée bénévolement pour encadrer et animer ces activités de la Toussaint à Noël.

"Eveiller l'intérêt au patrimoine, à la découverte du bourg pour les enfants des écoles St Guigner (le lundi après-midi, 21 enfants) et Joseph Rollo (le vendredi après-midi, 23 enfants) nous est apparu un objectif cohérent", annoncent les membres de l'association.

Pris en charge dès la fin de la classe, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir sous une forme ludique la Place du Marché, les ruelles, les puits de la commune. Certains ont pu jouer à l'apprenti-sourcier avec Noémi et constater qu'il existe un réseau souterrain aquatique ! Des photos actuelles et anciennes du bourg ont aussi été projetées afin qu'ils puissent les comparer. Toutes ces activités ont beaucoup plu aux enfants !

Le déroulement de la découverte du bourg a logiquement débouché sur la construction d'un jeu le "Pluvign'Oie" qui permet de suivre en s'amusant le cheminement effectué par les enfants durant les différentes séances.

"Impliqués sur une période cette année, nous anticipons déjà l'année prochaine sur un autre thème patrimonial. Un autre groupe d'intervenants de notre association fera découvrir les jeux d'autrefois aux écoliers de Bieuzy au cours de la dernière période scolaire", annoncent les bénévoles du groupe Pluvigner-Patrimoines NAP.



2 joueurs minimum, 2 pions, 1 dé et en route pour une partie de Pluvign'Oie !!



→ Atelier cirque

Cette activité, proposée par Elodie, animatrice, a pour objectif de développer la dextérité des enfants, leur créativité, leurs capacités motrices (équilibre, jonglage...) mais aussi leur capacité à se produire devant un public. En effet, la découverte des différents ateliers cirque (rubans, diabolo, boule, fil d'ariane, balles de jonglage...) a conduit tout naturellement à une petite représentation.

Pour Elodie, "les NAP sont un excellent moyen de faire découvrir de nouvelles activités. Le programme est proposé en fonction des compétences des animateurs et le plus possible en concertation avec les enfants"



→ Interview Alan (classe de CM2 de l'école J.Rollo)

Qu'est-ce qui te plaît dans l'activité cirque ?

"C'est une activité nouvelle avec plein d'ateliers. On a joué aux équilibristes sur la boule géante et sur le fil d'ariane. On a fait du diabolo, des massues et du ruban. C'était très amusant !"

Que penses-tu des NAP ?

"C'est super ! On découvre plein d'activités. Au début du cycle, on n'a pas toujours envie et au final on adore !"

Le vendredi 19 décembre 2014, environ 200 élèves ont assisté à un petit spectacle à la salle Le Borgne ; chaque atelier artistique ou sportif (danse, théâtre, cirque, basket...) a présenté, pour le plus grand plaisir de tous, le résultat de l'activité NAP de la période.

→ Affaires sociales



Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de moments festifs au sein de la commune :

• Repas des aînés

Le 30 novembre, 150 personnes de plus de 75 ans se sont retrouvées à la salle MJ Le Borgne pour un repas dansant donné en leur honneur. Ce fut un grand moment de convivialité et de bonne humeur.

• Colis de Noël

Pour ceux n'ayant pas pu y participer, 600 colis de Noël ont été distribués, remplis de victuailles provenant des artisans et entreprises de Pluvigner et du pays d'Auray.



• Spectacle

Quant aux tout-petits, ils ont pu être émerveillés par le superbe spectacle que le multi-accueil Roul'patouille et le RAM leur ont proposé les 18 et 19 décembre à la salle JM Goasmat à Malachappe.



Accompagnés de leurs parents, ils ont découvert l'histoire de Plume et Neige, dans la féerie de Noël.

• Banque alimentaire

Grâce à la générosité des Pluvignois, 2,375 tonnes ont été récoltées les 28 et 29 novembre 2014 lors de la collecte annuelle de la banque alimentaire.

Ces denrées (dont 300 kg ont été transmis à la banque alimentaire de Camors, comme participant de la collecte) resteront sur Pluvigner et aideront les familles de notre commune.

Nous remercions chaleureusement tous les Pluvignois qui, dans un grand élan de solidarité, ont permis l'augmentation de la quantité des denrées récoltées par rapport à l'année précédente.



La municipalité remercie également les membres du secours catholique et tous les bénévoles qui ont prêté main forte pour organiser la collecte.

La commission des affaires sociales et de la petite enfance vous souhaite une merveilleuse année 2015.

Diane HINGRAY,
adjointe aux affaires sociales

→ En mars, pensez aux élections départementales



Qui élit-on les dimanches 22 et 29 mars 2015 ?

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Dans chaque département sera élu un binôme (un homme et une femme) et leurs suppléants.

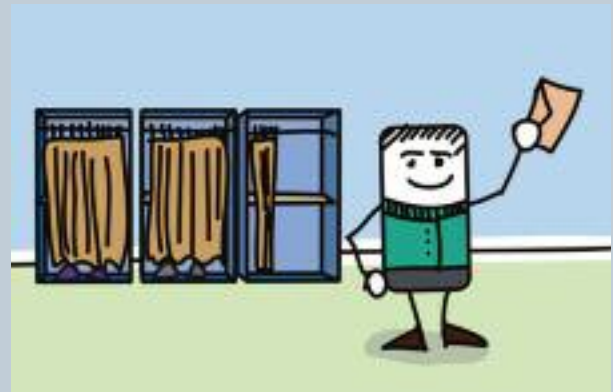
Le premier tour aura lieu le 22 mars et le second tour, le 29 mars.

Qui peut voter lors des élections départementales ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

À noter :

Pour pouvoir voter, la carte électorale seule ne suffit pas. Vous devez également vous munir d'une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport...). Attention, celle-ci est indispensable !



Peut-on voter par procuration ?

Si vous êtes indisponible lors d'un ou deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités ou en ligne, grâce au formulaire accessible sur <http://service-public.fr>.



Appel à bénévoles

La mairie recherche des bénévoles pour exercer la fonction d'assesseur ou de scrutateur.

→ La fonction d'assesseur consiste à tenir un bureau de vote (accueil des électeurs, vérification de la pièce d'identité, des cartes d'électeur...)

→ La fonction de scrutateur consiste à participer au dépouillement du scrutin (ouverture des enveloppes, lecture des bulletins de vote, pointage)

Si cette expérience vous intéresse et que vous êtes majeur, merci de prendre contact avec le service élections au 02 97 24 71 31 ou mairie@pluvigner.fr.

→ Nouvelles mesures contre les bruits de voisinage

Les problèmes liés aux bruits de voisinage sont de plus en plus fréquents dans notre société. Le Préfet du département du Morbihan a, par un nouvel arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014, pris des mesures.

Ces règles sont applicables également aux propriétaires d'animaux et à ceux qui en ont la garde. Ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

→ Dans les propriétés privées :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, les utilisateurs d'appareils à moteur qui procèdent aux travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h00.
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

→ Activités professionnelles industrielles, artisanales et commerciales :

Toute personne utilisant ou mettant à disposition de sa clientèle dans le cadre de ses activités professionnelles des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doit interrompre ces travaux ou cesser toute mise à disposition **entre 20h et 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés (toute la journée).**

→ Bruits de chantier :

Les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h, les dimanches et jours fériés.



→ Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous !

La municipalité remercie chaleureusement les 21 participants au concours des maisons fleuries 2014. La remise des prix a eu lieu le samedi 20 septembre chez Marie-Hélène et Gilles MADEC au Lannic, dans une ambiance estivale et très conviviale.

Félicitations aux lauréats 2014 :

Façades et terrasses :

- 1^{er} prix : Gérard Le Calonnec
- 2^{ème} prix ex-aequo : Gilles Le Fur et Alphonsine Georges

Petits jardins :

- 1^{er} prix : Alain Vannelet
- 2^{ème} prix : Marcel Le Galludec
- 3^{ème} prix ex-aequo : Yvon Jacq, Marie-Claire Lorant et Guy De Blecker

Jardins :

- 1^{er} prix : Michel Albert
- 2^{ème} prix : Gérard Le Calonnec
- 3^{ème} prix ex-aequo : Jeanine Gueguen, Christian Leuranguer, Odette Jarsalé, Gilbert Le Palud et Roger Goupil

Grands jardins :

- 1^{er} prix : Isidore Blayo
- 2^{ème} prix ex-aequo : Lucien Robino et Alain Lorho

Pares :

- 1^{er} prix : Marie-Hélène Madec
- 2^{ème} prix : Patrick Lorho

Murets :

- 1^{er} prix : Hervé Le Gal

16 *Prix spécial :* Marie-Claire et Jean-Yves Ollier



Concours des maisons fleuries 2015 :

Pour mettre à l'honneur votre travail, partager votre passion et échanger avec d'autres jardiniers, n'hésitez pas à rejoindre les candidats du prochain concours !

→ Les inscriptions auront lieu en avril 2015
à la mairie.

→ Zone bleue, qu'est-ce qui change?

La zone bleue a été réactivée afin de favoriser la rotation des véhicules en stationnement sur le centre-ville et d'éviter les voitures "ventouses". La législation ayant évolué, il est apparu important de revenir en détail sur le fonctionnement de cette zone bleue.

Quel est le périmètre de la zone bleue ?

Le périmètre est inchangé et concerne les places et rues suivantes : place du Marché, place Mainlièvre, rue Saint-Michel, place Saint-Michel, avenue du Général de Gaulle jusqu'au n° 8.

Quand la zone bleue s'applique-t-elle ?

De 9h à 12h et de 14h à 19h tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés.

Le nouveau disque européen bleu indique votre heure d'arrivée et la durée du stationnement est désormais limitée à 1h30 sur le territoire de la commune.

Entre 12h et 14h, il est impératif de mettre votre disque bleu, car il vous permet de bénéficier d'une période de stationnement supplémentaire.

Exemple :

- vous arrivez à 11h50, vous pouvez rester jusqu'à 15h20.
- vous arrivez à 13h, vous pouvez rester jusqu'à 15h30.

Comment reconnaître que vous êtes en zone bleue ?

Une signalisation verticale (panneaux) est mise en place :

- un panneau d'entrée dans la zone bleue indiquant la réglementation locale (attention, selon les communes la réglementation varie).
- un panneau de sortie de zone bleue.
- un marquage au sol (peinture, clous...) complète les panneaux.

Que se passe-t-il si vous omettez de mettre votre disque ou si vous dépassez la durée autorisée ?

La police municipale constatera l'infraction avec l'arrêté municipal réglementant la zone bleue et vous sanctionnera par une contravention de 1^{ère} classe, soit 17€, par procès-verbal électronique.

Que se passe-t-il si vous habitez le périmètre de la zone bleue?

Après 19h, vous pouvez laisser votre véhicule stationné en zone bleue pour la nuit. Néanmoins, à l'exception des veilles de dimanches et de jours fériés, vous devez systématiquement apposer votre disque en mentionnant votre heure d'arrivée pour permettre à l'agent de police de réaliser un contrôle le lendemain. Sans le disque, vous êtes considéré en infraction.

Exemple :

- vous arrivez à 18h50, vous pouvez rester jusqu'à 10h20 le lendemain ;
- vous arrivez à 20h, vous pouvez rester jusqu'à 10h30 le lendemain. Au-delà, il faudra déplacer votre véhicule dans les parkings hors zone bleue.



Bien entendu, si vous ne souhaitez pas vous garer en zone bleue, la ville de Pluvigner met à votre disposition plusieurs parkings de stationnement libre : place Lambert, place Notre Dame des Orties, rue du Hirello, place de la Poste, la Gare Routière, l'Espace Saint-Michel.

Une campagne de prévention sera mise en place avant l'application de la réglementation.

→ Culture, patrimoine, tourisme et animations



Après une année 2014 dynamique et intense, l'heure est au premier bilan :

Je salue la mise en place du Service Culturel qui permet dorénavant d'avoir une interlocutrice en la personne d'Anne Baudry, au service des associations culturelles, du patrimoine et du tourisme. Elle est la coordinatrice des actions proposées par la commission culturelle.

Je remercie tous les membres de cette commission pour leur implication et leur soutien lors des différents événements organisés sur la commune.

• Retour sur les animations proposées en 2014 :

→ Cette fin d'année a été riche en animations notamment dans le cadre d'Un Automne Autrement dont le bilan est très positif puisque le concert des Crac'Hophonies a fait salle comble le 8 novembre ainsi que la conférence de Claude Derollepot sur le Tour de Bretagne le 14 novembre.



La chorale des Crac'hophonies.

→ L'exposition photos de décembre sur le thème du cirque était en cette période de fête à l'intention du jeune public. Nous saluons l'implication de Jean Rubaud qui a contribué au succès de cette animation en recevant les classes du 2^{ème} cycle pour commenter son exposition et partager sa passion.

→ La randonnée de Brec'h à Pluvigner sur le thème des arbres remarquables a réuni 80 personnes qui ont apprécié les commentaires de Jacky Le Roux, enseignant d'écologie forestière.

Cette collaboration chaleureuse entre nos services, ceux de Brec'h et l'association d'animation touristique de Pluvigner a permis le succès de cette matinée.



Randonnée "Promenons-nous sous les arbres de Brec'h à Pluvigner", le 16 novembre 2014.

• Nos projets pour le 1^{er} trimestre 2015 :

→ Des expositions régulières en mairie.

→ Une programmation théâtrale :

- Le 1^{er} mars, le jour de la Fête des grands-mères, nous aurons le plaisir de recevoir la "Compagnie des Masques" pour un spectacle hilarant "On purge bébé" à 17h00 à la salle le Borgne.

- Dans le cadre du festival Méliscènes, nous accueillerons le 22 mars à 15h30 à la salle de La Madeleine une pièce de théâtre destinée aux plus jeunes (à partir de 4 ans) et à leurs familles : Bynocchio de Mergerac par le Bouffou Théâtre.

Tous mes vœux accompagnent les Pluvignois et les Pluvignaises pour l'année 2015.

Sylvie OLLIVIER,

Adjointe à la culture, au patrimoine, au tourisme et à l'animation

Afin de vous permettre d'organiser vos sorties à Pluvigner, nous vous proposons depuis quelques mois des petits programmes mensuels distribués dans les lieux publics et chez nos commerçants.



→ THEÂTRE : le 1^{er} mars, ne ratez pas la représentation de la Compagnie des Masques

"On Purge bébé", une pièce de Georges Feydeau, interprétée par la Cie des Masques, une troupe morbihannaise de comédiens professionnels installée à Bignan.

Dans cette pièce, il est question d'une famille de bourgeois, les Follavoine. Monsieur, porcelainier, projette de fournir toute l'armée française en vases de nuit. Madame n'est préoccupée que de faire prendre une purge à leur fils Toto, qui est constipé. Le refus de l'enfant réduira à néant les ambitions du père et transformera en catastrophe le déjeuner d'affaires prévu. Par le biais de cet incident familial, Feydeau met au jour la médiocrité de la société de la petite bourgeoisie de l'époque, à travers la bassesse et la vulgarité du couple Follavoine.



Retrouvez la famille Follavoine le 1^{er} mars à 17h00 à la salle Le Borgne.

→ SPECTACLE de marionnettes : "Bynocchio de Mergerac"

Depuis 2013, la commune de Pluvigner accueille tous les ans des spectacles donnés dans le cadre du Festival Méliscènes organisé par le Centre Culturel Athéna d'Auray. Cette année, c'est un spectacle de marionnettes qui sera proposé aux plus jeunes.

L'action se déroule dans un atelier de menuiserie où bricolent deux personnages farfelus, un peu fous, un peu simples aussi. A l'abri dans leur petit monde clos, ils rêvent qu'un jour ils seront aimés tels qu'ils sont, avec leurs différences... Et dans cet univers de bois tendre, l'âme de Bynocchio trotte sur des copeaux d'humour...

Durée du spectacle : 45 minutes



Le Bouffou Théâtre réglera petits et grands dimanche 22 mars à 15h30 à la salle de la Madeleine.

→ Calendrier des expositions



- jusqu'au 4 février : Claire Halley des Fontaines et Alain Baujard, peintres.
- du 6 février au 4 mars : Françoise Boivin, céramiste.
- du 6 mars au 1^{er} avril : François Weigel, peintre.
- du 3 avril au 29 avril: Martine Le Dortz, peintre.
- du 1^{er} mai au 27 mai : Direlire.

Expositions présentées dans le Hall de la mairie de Pluvigner aux heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h00.

→ Ça swingue à l'école de musique !

A l'automne, ce sont 140 élèves qui se sont inscrits à l'école municipale de musique. Un effectif stable mais on notera cette année un net engouement pour les chorales et batucada enfants.

• Jazz

Le premier concert a été donné par l'atelier impro-jazz le samedi 29 novembre à la cave "Au Goût de la Vigne", après un après-midi de travail avec l'atelier jazz de l'école de musique de Lanester.

• Concert de Noël

Le concert de Noël de l'école de musique a eu lieu le vendredi 12 décembre, salle Le Borgne. Les 250 spectateurs ont pu découvrir le travail réalisé par les élèves durant le premier trimestre.

Se sont succédés sur scène : les chorales enfants, ados et adultes, les 3 orchestres, l'atelier impro-jazz et la batucada progresso. Ce concert s'est terminé par une création réalisée par l'orchestre second cycle, la batucada et des élèves de la classe de bombarde de Sainte-Anne d'Auray ainsi que leur professeur Fabrice Lothodé.

Ces ensembles vont continuer à travailler en partenariat jusqu'au samedi 14 mars où aura lieu un concert "Rencontres en fanfares !".



Vos rendez-vous musicaux en 2015 :

- Dimanche 1^{er} février : concert de la chorale adulte "La Croche Chœur" avec la chorale de Baud "L'écho des Bois".
→ Eglise Saint-Guigner à 17h00
- Dimanche 8 mars : concert des chorales et classe de chant "Chansons françaises de la Renaissance à nos jours".
→ Eglise Saint-Guigner à 17h00
- Samedi 14 mars : concert de l'orchestre de l'école de musique, en partenariat avec la classe de bombarde de Sainte Anne d'Auray, et la fanfare de l'école de musique d'Hennebont.
→ Salle Le Borgne à 20h30
- Samedi 21 mars : concert de la chorale adulte et de la chorale de Questembert.
→ Eglise Saint-Guigner à 20h30
- Samedi 4 avril : spectacle des classes d'éveil accompagnées par l'orchestre.
→ Salle de la madeleine à 17h00
- Dimanche 14 juin : concert de fin d'année "La musique des mots" (participation des ensembles de l'école de musique).
→ Salle Le Borgne à 17h00
- Samedi 20 juin : participation à la fête de la musique
- Dimanche 28 juin : concert des élèves (CE2/CM) d'écoles pluvignaises et camoriennes accompagnés par le Brass Band du Pays de Lorient Bretagne Sud (3BS)
→ Salle Le Borgne

Si vous aimez les concerts, guettez les affiches et annonces de la mairie, d'autres projets sont en cours de réalisation.

Ainsi courant avril un concert de Flûte traversière est en programmation ainsi que plusieurs "heures musicales".



L'équipe de l'école de musique vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



Ecole de musique Porh Hirello

Rue du Presbytère
Tel : 02.97.24.72.07
ecolemusique@pluvigner.fr

Orgue de Pluvigner : venez assister à sa création !

C'est une œuvre d'art qui est en pleine réalisation à l'église... Rémy Malher confectionne un orgue dans la plus pure tradition baroque allemande.

Une véritable création qui vient couronner le travail de toute une vie puisqu'il a déjà accompli une cinquantaine de chefs-d'œuvre. Celui de Pluvigner en sera l'apothéose, le dernier, et il y met tout son savoir, tout son talent, tout l'amour de son art.

Et cette passion, il tient à la partager avec les Pluvignois. Il invite donc tous ceux qui le souhaitent à venir découvrir en temps réel l'évolution de la construction, car celle-ci est apparente et visible. "Pour que ce soit un chantier vivant auquel les gens participent. Là on est dans le vrai, dans la transmission", explique-t-il.

Une visite sera donc proposée tous les jeudis à 17h00. Douze personnes pourront être accueillies chaque semaine.

→ Inscription obligatoire auprès du Service Culturel au 06 40 88 14 55 ou par email : service.culturel@pluvigner.fr.

L'orgue est construit de façon artisanale, comme il l'aurait été il y a 300 ans.

Il comportera trois claviers d'une étendue de 56 notes dont la mécanique est réalisée avec des bras en cormier, un bois très dur. Pour la tuyauterie de métal, les feuilles coulées d'épaisseur sont uniquement martelées et laminées à froid, une technique ancestrale disparue depuis le XIXe siècle. L'instrument bien-sûr servira pour le culte : un clavier pour soutenir le chant du célébrant et les deux autres pour accompagner les réponses de l'assemblée. Mais il pourra également servir pour des concerts. Rémy Malher travaille en ce sens en étroite collaboration avec Mickaël Gaboriau, l'organiste de Sainte-Anne d'Auray.



Rémy Malher, un facteur d'orgue passionné, à rencontrer absolument.

→ A l'Eglise Saint-Guigner : Orfèvrerie, trésors dévoilés



L'exposition est visible gratuitement aux heures d'ouverture de l'église.

De très belles pièces d'orfèvrerie sont présentées au fond de l'église. Ces objets précieux des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles étaient destinés à l'exercice ou à l'ornement du culte chrétien. Ce sont principalement des calices et les patènes qui les accompagnent, auxquels s'ajoutent une boîte aux saintes huiles, une coquille de baptême, une croix et des plats de quête.

Propriétés de la ville de Pluvigner, cette collection est considérée comme la plus importante du Morbihan. Elle est remarquable en raison de la quantité, de la qualité et de la variété des pièces conservées. Elle comporte notamment le calice choisi par le Pape Jean-Paul II, grand amateur d'art, pour la messe qu'il a célébrée lors de sa visite à Sainte-Anne d'Auray, en 1996.

→ Mission locale

La Mission Locale s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 /25 ans, résidant sur le Pays d'Auray, et a pour objectif de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle. Elle les accueille et les accompagne individuellement vers la formation ou l'emploi.

La Mission Locale propose :

→ Un service de proximité

- Entretiens individuels et informations collectives.
- Permanence sur la commune de Pluvigner tous les mardis après-midi.

→ Un lieu d'accueil et d'accompagnement

- Construction de votre parcours vers la formation et l'emploi.
- Un accompagnement tout au long de votre itinéraire.

→ Un accès à un service d'offres et d'informations liées à l'emploi

- Diffusion une fois par semaine auprès des services de votre mairie, d'une large documentation.
- Possibilité de consultations sur internet au Centre Multimédia qui est en libre accès avec une personne présente pour vous renseigner et/ou vous aider (recherches sur Internet, aide mise en page CV, utilisation messagerie, CV sur Internet...).

→ Des formations adaptées

- Diversification des emplois féminins.
- Information et découverte de filières professionnelles.
- Modules collectifs d'orientation.
- Session d'aide à la recherche d'emploi...

→ Des passerelles entre vous et les entreprises

- Aide à la préparation de votre CV, lettre de motivation, entretien d'embauche.
- Atelier recherche emploi.
- Aide à l'insertion en partenariat avec associations intermédiaires, chantier-école...
- Possibilité d'accès à un réseau de parrainage.
- Accompagnement dans votre parcours dans l'entreprise...

→ Des possibilités d'aide pour l'accès :

- Au logement (informations sur les aides financières, comment et où chercher un logement...).
- Aux pratiques sportives et culturelles.
- Aux échanges internationaux (programmes européens...).
- A la santé (montage dossiers mutuelle, prévention et accès aux soins...).
- A la mobilité (parc mobylette, transports ferroviaires...).
- A l'information sur vos droits, le financement possible de formation, vos démarches administratives.

Horaires de la Mission Locale du Pays d'Auray :

Lundi : 13h30 - 17h00
du mardi au vendredi :
8h45- 12H15
13h30-17H00



Mission Locale du Pays d'Auray

Le parco Pointer
14 Rue François Mitterrand
56402 AURAY CEDEX
Tél. : 02 97 56 66 11
MLAURAY@wanadoo.fr
www.mlauray.fr



Photo : Ouest France

L'équipe de la Mission Locale d'Auray à votre écoute !

→ L'Office de tourisme poursuit sur sa lancée

Les festivités de l'année 2014 organisées par l'office de tourisme se sont clôturées par le marché de Noël. Ce dernier a connu un véritable succès.

Dès l'ouverture du marché, les visiteurs et les acheteurs se sont pressés dans les rues. Plus d'une cinquantaine d'exposants étaient présents. Beaucoup d'entre eux proposaient leurs propres créations artisanales.

Annie Le Formal, présidente de l'association, se félicite de la réussite de cette animation : *"cette année, la météo nous a été favorable... Nous devons également cet incroyable succès à la joyeuse équipe de bénévoles qui répond présent toute l'année pour animer la commune.*

Je tiens aussi à remercier la municipalité, les services techniques et la police municipale qui sont toujours présents à nos côtés".



Si vous souhaitez participer à l'animation de Pluvigner, n'hésitez pas à rejoindre cette sympathique équipe de bénévoles...

Ils sont en particulier à la recherche de personnes pour encadrer les randonnées du lundi de juillet et août.

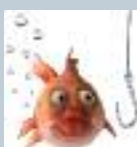
Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'hôtesse de Pluvigner, Nathalie GOASMAT au 02.97.24.79.18.

En 2015, toutes les animations organisées par l'office de tourisme en 2014 seront reconduites.

Vous pourrez donc continuer à profiter des initiations à la pêche, des animations de la fête de la musique, des randonnées du lundi en été, des marchés nocturnes, du marché de Noël...

Prochaine animation pêche:

Jeudi 16 avril.



Le bureau de l'office de tourisme est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h et de 14h à 17h. (fermé le mercredi)



→ Bout'chou et Cie : un spectacle pour les plus jeunes

Bout'chou et Compagnie est une association intergénérationnelle qui accueille les enfants de la naissance à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou grand-parents.

Pour le plaisir des grands et des petits, l'association Bout'chou et Compagnie vous proposera un spectacle pour enfants le dimanche 1^{er} Février 2015. Venez découvrir le Tour du monde de Félix et Croquette de la Compagnie Les Marionnettes d'Armor.

Ce conte animal, adapté au plus jeune âge, sera ponctué de chansons et de musiques ethniques originales alliant des thèmes comme la tolérance et l'écologie.

Le spectacle aura lieu à la Salle de la Madeleine à Pluvigner, à 11h et à 15h30 (réservation vivement conseillée).

Pour cela contactez Mme Allio au 06 71 39 90 36 ou Mme Roger-Paupe au 02 97 83 19 11. Tarif entrée : 4 €.



Retrouvez Bout'chou et Cie le vendredi matin de 9h45 à 11h15 (hors vacances scolaires) à la Salle Le Borgne.

De nombreuses activités sont proposées : activités motrices (parcours moteur...) artistiques (peinture, pâte à sel, collage...) musicales et ludiques... ainsi que des sorties selon la saison (Yakapark, le P'tit Délire, Ferme de Kerporho, Parc de Branféré...).

Pour tous renseignements, contactez Mélanie Allio au 06 71 39 90 36.



→ Foulées Pluvignaises : l'édition 2015 se déroulera le 1^{er} février

Comme tous les ans depuis 1990, nous retrouverons très bientôt les quelques 600 coureurs des Foulées Pluvignaises.

Programme des Foulées du 1^{er} février :

- 8h30 - 10h00 : rando pédestre en collaboration avec "Les Gymnastes Pluvignaises"

- 14h00 poussins - poussines: 1,2 km

- 14h15 benjamins - benjamines: 2,4 km

- 14h30 minimes - cadets - cadettes: 3,33 km

- 15h00 débutants et débutantes : 0,400 km et 0,200 km suivant les catégories d'âge.

Une autorisation parentale est obligatoire pour pouvoir disputer ces courses sauf pour les titulaires d'une licence d'athlétisme.

L'inscription est gratuite.

- 15h15 : course des "AS" 10 km en 3 boucles de 3,333 km.

Un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition est obligatoire (ou présentation d'une licence d'athlétisme).



La course des as 2014.

→ Risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Comme chaque année à l'approche des périodes de froid, une recrudescence du nombre de victimes à l'intoxication au monoxyde de carbone est à déplorer.

En effet, le monoxyde de carbone demeure encore une cause de mortalité et d'hospitalisation importante puisque, au total, 1028 signalements d'intoxication ont été déclarés pour la période du 1er septembre 2013 au 31 mars 2014 et ce malgré des conditions météorologiques clémentes.

Les intoxications sont le plus souvent liées à un défaut de fonctionnement sur un appareil à combustion (chaudière, cuisinière...), un manque d'aération et/ou de ventilation ou encore l'obstruction des grilles d'aération et des conduits de fumée. L'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint et l'utilisation à l'intérieur des locaux de groupes électrogènes demeurent également des causes d'intoxication récurrentes, tout particulièrement en période de grand froid.

C'est pourquoi, pour éviter ces risques, un certain nombre de gestes de prévention doivent être adoptés et mis en pratique tout au long de l'hiver.

Soyez vigilants et consultez le site de l'Institut National de Prévention de la Santé : www.inpes.sante.fr

Le Préfet du Morbihan



Etat civil

Naissances et mariages du 25 août au 31 décembre 2014
(pour les familles ayant donné leur autorisation)

Félicitations aux nouveaux mariés...

- DELMAS Jean-Christophe et LE DU Hélène le 29 août 2014
- TREHIN Manuel et CALVÉ Cathy le 25 octobre 2014
- Noces de diamant : DREAN Arthur et LALY Odette le 13 décembre 2014

Bienvenue à ...

- AUDIC Aythan né le 25 août 2014
- VAUCHEL Liana née le 8 septembre 2014
- YTHIER Mattéo né le 14 septembre 2014
- GUEGUEN Emma née le 15 septembre 2014
- JULIA Alban né le 16 septembre 2014
- WRZOSEK Suzanne née le 17 septembre 2014
- LE BLAY Aliya née le 20 septembre 2014
- JÉGAT Louison né le 21 septembre 2014
- GEGAJ Leïla née le 26 septembre 2014
- LE LABOUSSE Ugo née le 3 octobre 2014
- REGNAULT Chloé née le 7 octobre 2014
- LEVASSEUR Eloïse née le 9 octobre 2014
- DELSUC Maja née le 13 octobre 2014
- THEOT Elouan né le 11 octobre 2014
- VICHERAT Paul né le 16 octobre 2014
- COUGOULIC Gabin né le 29 octobre 2014
- JORIS Lilwenn née le 1er novembre 2014
- LE CHAPELAIN Tristan né le 5 novembre 2014
- EUZENAT Kaly née le 10 novembre 2014
- NAVEOS Lou née le 11 novembre 2014
- HOUY Yonni né le 11 novembre 2014
- MALLET Alyssa née le 20 novembre 2014
- LE DOUSSAL Arthur né le 26 novembre 2014
- DRÉAN-OLIVIÉRO Alwena née le 2 décembre 2014
- FRANÇOIS-VEILLEUX Ugo né le 16 décembre 2014
- MOULLEC-LE BIHAN Lou née le 17 décembre 2014
- LE DANIEL Marius né le 25 décembre 2014
- HERAULT Maël né le 25 décembre 2014
- GUILLAS Lina née le 26 décembre 2014

La tribune de l'opposition

Bonjour à tous,

Voici en quelques mots, les actualités du trimestre :

Comme vous avez pu le lire dans la presse, et après un débat animé, nous avons obtenu le vote par le conseil municipal du nouveau taux de la TA (taxe d'aménagement). Le taux qui était de 5% passera au 1^{er} janvier 2015 à 3,5%.

Par contre, nous déplorons que certaines décisions, autre que les décisions du maire, soient prises sans être débattues en conseil municipal. De même, nous avons appris, comme vous, par la presse, la construction de la salle multifonction de Bieuzy-Lanvaux en 2015 sans que cela n'ait été évoqué dans quelque commission que ce soit pour le moment.

Nous remercions les Pluvignois pour leur forte participation à la collecte de la banque alimentaire (2,3 tonnes) ainsi qu'au sondage en ligne concernant l'aménagement de l'espace Saint- Michel.

La nouvelle année étant là, l'équipe "Pluvigner Autrement" vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2015. Nous comptons bien continuer à défendre vos intérêts et à rester vigilants dans la poursuite de notre mandat.

Ur blezad mat 2015 e souetomp deoc'h, yec'hed ha prespolite, hag ar baradoz fin ar vuhez !

Pluvigner Autrement



Pour les contacter :

- par courrier à la mairie en indiquant "Pluvigner Autrement"
- par mail à l'adresse suivante : pluvigner.autrement@gmail.com

Les propos et analyses publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication.



• Gwez Derv

Ken stank on 'barzh ar vro ma ne vez ket mem taolet evezh din, ha me roue neoazh. Lies e vên mem heskennet didruez. Piv on ?...Un dervenn, sur a-walch ! Unan ag ar sort gwez-se é kreskiñ e Europa abaoe milvlezadoù. Gwez uhel ha eeun ar forestoù kozh ; melloù pennoù ruz-alaouret espesoù daet ag ar broioù pell ; peulioù barrek girzhier Breizh-Uhel ; pennoù-kazh postek ha krabosek hor girzhier-ni... Liessort eo an derv, gwir eo.

Ur pezh a wezenn oc'hpenn. Ken brav, ken sonn en he meurded mad eo bet lakaet da roue hor c'hoadoù, da verch an nerzh (kreñv 'vel un dervenn), an dalc'husted (solut 'vel un dervenn), ar galon hag ar vailhantiz (kurunenn del an harozed), ar furnezh (St-Loeiz dindan e zervenn), al lealded (gwezenn Sizhunvezh ar Brezhoneg e 2014). Kanet eo bet get hor barzhed : Glenmor ("Gwez kalonek mam bro..."), Brizeug ("War ma bez, c'hwi 'lakay un dervenn..."), Añjela Duval,...

Ha gwall gozh e anv en hor parlandoù keltiek a bep tu da Vor-Breizh. Ha stank ar wrizienn en anvioù-familh, dindan meur a stumm (Dervenn, An Derff, Ar Boterff, Derouet, Dervouet, An Dero, An Dro, An Derout...); stankoc'h c'hoazh en anvioù-lec'h (Kêrderv, Kêrdervenn, Kêr-drevenn, Barderff, Kêrderff, Boderff, Park-an-Derv, An Arwenn...)

Tremenet eo an amzer mah ae mevelion ar roue dre ar vro da verchiñ, 100 pe 150 vlez kent o diskar, an derv bravañ da vout koad da sevel ar bagoù bras. Tremenet ivez ar prantad ma veze tennet an tan - pet Tanin a gaver er vro-mañ ?- a glor ar wezenn. Echu c'hoazh kas ar moc'h da vesaat. Koad tan, setu ar pezh a denner bremañ a wez derv ar vro, hag e-pad pegeit amzer c'hoazh ?... Ken difonn e kresk an derv - etre 250 ha 300 vlez e laka da zonet d'e oad gour - ma kaver gwel reiñ lec'h da espesoù arall hag a daol muioc'h ha buanoc'h. Da virviken e chomo gwir komzoù St-Exupéry : «An neb a plant dervenn, biken ne gousko en he gwaskadenn».



• fi propos du chêne

Si fréquent chez nous qu'on ne me prête qu'une attention très relative bien que je sois roi. Souvent livré sans pitié à la tronçonneuse. Qui suis-je ? ...

Le chêne, évidemment. Cet arbre qui croît en Europe depuis des millénaires. Variété élancée des futaies d'autrefois, majestueuses frondaisons jaune-or d'espèces venues des pays lointains, troncs émondés des haies de Haute-Bretagne, têtards trapus et noueux de nos haies d'ici... Le chêne présente plusieurs visages.

Un arbre admirable. Si imposant de majesté qu'on en a fait le roi de nos forêts. Il est devenu le symbole de la force (fort comme un chêne) et de la ténacité (solide comme un chêne), du courage et de la vaillance (la couronne de feuilles de chêne), de la sagesse (St-Louis sous son chêne), de la fidélité (chêne de la Semaine du Breton 2014). Nos poètes l'ont chanté : Brizeux ("Sur ma tombe, vous planterez un chêne"), Glenmor ("Vous, vaillants arbres de ma Patrie... ", Angela Duval...

Il porte le même nom dans nos langues celtiques sur les deux rives de la Manche. On en trouve trace, sous plusieurs graphies, dans nos noms de famille (Dervenn, Le Derff, Le Boterff, Derouet, Dervouet, Le Dero, Le Dro, Le Derout...) ; il est encore plus présent dans la toponymie : Kêrdero, Kêrdervenn, Kêrdrevenn, Le Barderff, Kêrderff, Boterff, Park-an-Derv, An Arwenn...)

Il est fini le temps où les agents du roi parcouraient le pays pour marquer les plus beaux spécimens destinés à la marine et ce, 150 ou 200 ans avant de les abattre.

Finie aussi l'époque où les tanneurs en tiraient le tan de l'écorce (cf. les Tanin de nos bourgs). Passée encore l'époque où l'on envoyait les porcs à la glandée. Du bois de feu, voilà pratiquement tout ce que l'on tire aujourd'hui de nos chênes de Bretagne. Pour combien de temps encore ? ... L'arbre croît si lentement qu'on lui préfère d'autres espèces.

Et oui ! La parole de St-Exupéry reste à jamais vraie : "Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage".

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna - fin filre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray - 02.97.29.16.58 - STENKIDNA2@wanadoo.fr www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

FEVRIER 2015

- 01 Foulées Pluvignoise (cf programme p 24)
- 01 Spectacle organisé par l'association Bout'chou et Cie à 11h00 et 15h30 à la salle de la Madeleine (cf programme p 24)
- 01 Concert de la chorale "La Croche Choeur" à l'église St Guigner à 17h00
- 07 Soirée Alsacienne proposée par le Pluvigner Rugby Club à partir de 19h30 à la salle JM Goasmat (repas sur place ou à emporter)
- 08 Après-midi "Belote" de l'APEL Saint-Guigner dans les locaux de l'école
- 15 Entre 10 et 12 "Pluvigner s'en va-t-en guerre 2 août - 2 octobre 1914" - Salle de la Madeleine
- 22 Bal du Club des Bons Amis - Salle MJ Le Borgne



Foulées 2014

MARS 2015



La Compagnie des masques sur scène dans "On purge bébé" de Feydeau.

- 01 Théâtre à 17h00 à la salle MJ Le Borgne (cf programme p 19)
- 01 Fest Deiz proposé par Koad Ha Mor à la salle de la Madeleine
- 08 Défilé de mode organisé par l'UCIAP à la salle de la Madeleine
- 08 Concert de l'école de musique "Chansons françaises de la Renaissance à nos jours" - Eglise Saint-Guigner à 17h00
- 08 Bal des Seniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 14 Concert de la chorale adulte de Pluvigner et de la chorale de Questembert à l'église Saint-Guigner à 20h30
- 14 Troc vêtements de l'association Mille Pattes au chapiteau de la Madeleine
- 15 Entre 10 et 12 "A travers le bourg de Pluvigner : balade le nez en l'air"
- 21 Bourse aux vêtements de l'association Les amis de Porh Ker au chapiteau de la Madeleine
- 22 Spectacle dans le cadre de Méliiscènes à 15h30 à la salle de la Madeleine (cf programme p 19)
- 28 Bourse aux vêtements de l'association Le Coin des bonnes affaires au chapiteau de la Madeleine
- 29 Traversée du centre par une concentration de motos en faveur de la recherche contre la sclérose en plaques organisée par l'ass. Motards solidarité 56 et le Club de Tennis de Pluvigner

AVRIL 2015

- 04 Tournoi de fléchettes - Coupe de France organisé par Er Flechen Bihui à la Salle MJ Le Borgne
- 04 Spectacle des classes d'éveil de l'école de musique à la salle de la Madeleine à 17h00
- 04 Chasse à l'oeuf de Amicale Laïque de l'école Joseph Rollo - Chapiteau de la Madeleine
- 05 Troc et puces du Club des Kériolets au complexe sportif du Goh Lanno
- 06 Loto du Club de l'ASP à la Salle MJ Le Borgne
- 11 - 12 Braderie du Secours Catholique au chapiteau de la Madeleine
- 18 Bal de Breiz Country Danse à la Salle MJ Le Borgne
- 19 Entre 10 et 12 "Forges et verreries de Lanvaux au 19^{ème} siècle" à Bieuzy-Lanvaux
- 19 Repas de Pluvigner Rugby Club à partir de 12h30 au complexe sportif du Goh Lanno (cochon grillé, repas sur place ou à emporter)
- 26 Troc et puces de l'amicale Laïque Joseph Rollo dans les locaux de l'école

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Gérard PILLET, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner